

LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°135 – Janvier 2023

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Une hirondelle ne fait pas le printemps mais compte tenu de la conjoncture actuelle, les bonnes nouvelles sont bonnes à prendre. Selon les dernières données publiées par la Banque centrale d'Egypte (BCE), les réserves de change pour le mois de décembre 2022 ont ainsi atteint 34 Mds USD, en hausse de 470 M USD par rapport au mois précédent. Les réserves couvrent 4,8 mois d'importations de biens et de services depuis juin 2022. Parallèlement, l'activité sur le marché interbancaire s'est fortement accélérée et a été multipliée par plus de 20 par rapport à sa moyenne quotidienne récente à partir de fin janvier selon la BCE permettant entre autres de débloquer une part substantielle de marchandises qui étaient encore bloquées dans les ports. La dernière enquête de Reuters auprès d'un panel d'économistes fait ressortir la croissance du PIB à 4,8 % pour l'exercice fiscal 2022/23 (prévisions de 4 % pour le FMI et de 4,5 % pour la Banque mondiale). C'est également dans ce contexte que S&P a maintenu sa notation pour l'Egypte à « B » avec une perspective

stable alors que la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC) alloue une nouvelle tranche de 1,5 Md USD à l'Egypte pour participer au financement de ses importations d'énergie et de produits alimentaires de base.

Mais nous ne sommes pas encore tout à fait au milieu du gué. L'inflation n'a pas encore atteint son pic (qui devrait être proche de 25 %, ce qui va probablement amener la BCE à relever une nouvelle fois ses taux directeurs). Si le cours de la livre égyptienne a tendance à se stabiliser par rapport au dollar (aux alentours de 1 USD pour 29/30 EGP) et que la levée de l'obligation du recours obligatoire aux lettres de crédit pour financer les importations est effective depuis le 29 décembre dernier, les conditions d'opération de nos entreprises restent difficiles malgré des améliorations notoires. Un retour à une situation normalisée ne se fera que progressivement. C'est d'ailleurs tout le sens des dernières orientations de la primature qui a demandé aux membres du gouvernement de réduire leurs dépenses budgétaires pour l'exercice fiscal en cours et de prioriser ou reporter les grands projets, notamment ceux avec une composante en devises, pour réduire les pressions sur la livre égyptienne.

Mais il va surtout falloir s'atteler rapidement au cœur des réformes structurelles préconisées dans l'accord passé avec le FMI. Si la mise en œuvre d'un véritable taux de change flottant est en bonne voie, la prochaine étape consistant à un « désinvestissement » de l'Etat dans un certain nombre d'entreprises publiques (y compris dans la sphère militaire) en lien avec la politique de propriété de l'Etat, endossé par le Président Sissi fin décembre, sera regardée de près. Elle conditionne en effet la réussite du programme actuel d'une durée de quatre ans et qui doit permettre à l'Egypte de devenir plus résiliente aux chocs externes et de passer à un modèle de développement plus soutenable et inclusif.

Michel OLDENBURG
Chef du service économique
michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr



ACTUALITES

Relations économiques bilatérales :

Evénements marquants du mois de janvier 2023

- <u>10 janvier</u> : cérémonie de **signature d'un protocole d'entente entre la Banque centrale d'Egypte et IN Groupe**, en présence du Gouverneur M. Hasan Abdalla.



- <u>12 et 13 janvier</u>: réunion de la Commission Proche & Moyen-Orient Sud-Med des Conseillers du commerce extérieur de la France à Tel Aviv. Intervention du Chef de service économique lors d'une table ronde sur les nouveaux marchés de l'énergie en Méditerranée.



<u>16 janvier</u>: petit déjeuner organisé par la Chambre de commerce et d'industrie française en Egypte autour du **Président de la Commercial International Bank** (CIB, première banque privée du pays), M. Hisham Ezz El Arab.



- <u>23 janvier</u>: diner organisé par la Chambre de commerce et d'industrie française en Egypte autour du **Président de l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches**, M. Hossam Heiba. Rencontre avec la communauté d'affaires française.





- <u>24 janvier</u>: Rencontre avec **le Président de l'Egyptian Healthcare Authority** (EHA), Dr. Ahmed El Sobky.



 31 janvier: Visite de l'ambassadeur en charge de la Mission de coordination du soutien international pour le Liban, M. Pierre Duquesne. Rencontre avec le ministre du Pétrole et des ressources minérales, M. Tarek El-Molla.



Programmation 2023 – Business France

L'équipe du bureau Business France en Egypte participer aux opérations collectives suivantes au sein de la zone Proche et Moyen-Orient :

- INTERSEC 2023 Pavillon France **Sécurité** Emirats arabes unis 17 19 janvier 2023, Dubaï
- Business Meetings @ SIRHA 2023 **Produits** alimentaires, 19-23 janvier 2023, Lyon
- ARAB HEALTH 2023 Pavillon France **Santé** Emirats arabes unis, 30 janvier 2 février 2023, Dubaï
- GULFOOD 2023 Pavillon France **Produits** alimentaires Emirats arabes unis, 20 24 février 2023, Dubaï
- **French Fab Days** 2023 Algérie, Tunisie et Egypte, 14-15 mars 2023, Alger
- French **Chemical & Petrochemical** Tour 2023 Algérie et Egypte, 21-25 mai 2023, Alger et Le Caire
- SIPSA FILAHA & AGROFOOD 2023 Pavillon France **Equipements, Agriculture, Elevage, Machinisme** Algérie, 22-25 mai 2023, Alger
- French Healthcare Days @ AFRICA HEALTH ExCon 2023 Egypte, 8-10 juin 2023, Le Caire
- **Ambition Africa 2023, Paris** (octobre/novembre 2023, date exacte à confirmer)
- BEAUTYWORLD MIDDLE EAST 2023 Pavillon France **Cosmétiques** Emirats arabes unis, 30 octobre 1er novembre 2023, Dubaï
- GULFOOD MANUFACTURING 2023 Pavillon France **Equipements pour l'industrie agroalimentaire** Emirats arabes unis, 1er 3 novembre 2023, Dubaï
- GULFOOD MANUFACTURING 2023 Pavillon France **Ingrédients alimentaires** Emirats arabes unis, 7 9 novembre 2023, Dubaï
- VIV MEA 2023 Pavillon France **Elevage** Emirats arabes unis, 20-22 novembre 2023, Abu Dhabi.

Pour plus d'information, merci de prendre l'attache du Directeur du bureau Business France en Egypte, M. Romain Guizard : romain.guizard@businessfrance.fr

Accès au marché:

Nouvelles exigences de certification Halal

L'Egypte a notifié au Comité OTC (Obstacles techniques au commerce) de l'OMC l'extension de la période pendant laquelle les importations de lait et de produits laitiers sont acceptées en Egypte sans certificat d'IS EG Halal jusqu'au 31 mars 2023.

La nouvelle norme de certification Halal (ES 4249) est quant à elle toujours en attente de publication.

Article mis à jour sur notre site internet : <u>Nouvelles exigences de certification Halal pour les produits exportés vers l'Egypte | Direction générale du Trésor (economie.gouv.fr)</u>

Fin du recours obligatoire aux lettres de crédit

La Banque centrale d'Egypte (BCE) a mis fin au recours obligatoire aux lettres de crédit pour le paiement des importations en Egypte depuis le 29 décembre 2022. Cette mesure temporaire était en vigueur depuis le 22 février 2022. Les opérateurs pourront désormais avoir recours au système de remise documentaire pour le paiement des importations, ce qui correspond à un retour au système qui prévalait antérieurement (la remise documentaire permet des transactions directes entre importateurs et exportateurs, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire).

Article mis à jour sur notre site internet : Fin de l'obligation du recours aux lettres de crédit pour les importations en Egypte | Direction générale du Trésor (economie.gouv.fr)

L'obligation d'obtenir une autorisation préalable de la BCE pour l'importation de certaines catégories de produits est toujours en vigueur (depuis le 24 mars 2022). Les importations intra-groupe – depuis la société mère et ses filiales – de plus de 2000 USD sont ici concernées. La liste des douze catégories de produits visés par cette mesure est la suivante : véhicules automobiles, téléphones mobiles et accessoires, légumes, plantes, semences et tubercules, fruits frais, produits à base de noix de coco, perles et bijoux, TV et appareils électriques, jouets pour enfants, prêt-à-porter, équipements lourds (camions, bulldozers, treuils, etc.), pneumatique usé, tout autre objet usé (meubles, etc.).

Programme FMI:

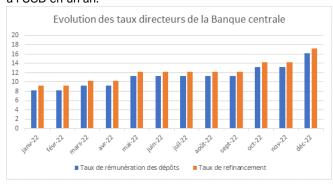
Le rapport du Fonds monétaire international relatif à la mise en place de la facilité élargie d'une durée de 46 mois (décembre 2022 à septembre 2026) et pour un montant de 3 Mds USD a été publié le 10 janvier 2023 sur le site internet du FMI : ici.

Pour revoir la conférence de presse : ici

Brèves économiques:

 Hausse de 300 points des taux directeurs de la Banque centrale et dépréciation de la livre égyptienne

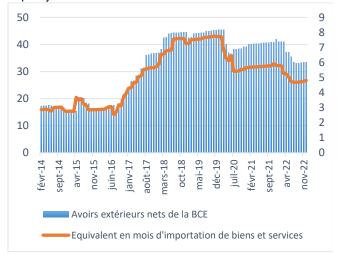
Dans un contexte économique marqué la hausse de l'inflation (+18,7 % en glissement annuel en novembre 2022), la Banque centrale d'Egypte a décidé le 22 décembre 2022 d'augmenter ses taux directeurs de 300 points de base. Il s'agit de la quatrième hausse des taux directeurs après celle du mois de mars, mai et octobre 2022 et de la hausse la plus importante depuis 2016. Au total, les taux ont augmenté de 800 points de base en 2022. Le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal sont désormais fixés à respectivement 16,25 %, 17,25 % et 16,75 %. La livre égyptienne (EGP) s'est dépréciée d'environ 7 % par rapport au dollar sur la seule journée du 04 janvier 2023, s'échangeant à 26,5 contre 24,78 EGP respectivement la veille. Au total, l'EGP s'est dépréciée de 85 % par rapport à l'USD en un an.



2. Hausse des réserves de change de la Banque centrale d'Egypte en décembre 2022

Selon les données publiées par la Banque centrale d'Egypte, les réserves de change pour le mois de décembre 2022 atteignent 34 Mds USD, en hausse de 470 M USD par rapport au mois précédent. Les réserves

couvrent 4,8 mois d'importations de biens et de services depuis juin 2022.



3. Accélération de l'activité du marché interbancaire et retour des investisseurs étrangers

Selon un communiqué de la Banque centrale d'Egypte (BCE), l'activité du marché interbancaire a été multipliée par plus de 20 par rapport à sa moyenne quotidienne récente. Cela s'est traduit par une entrée importante des devises dans les banques égyptiennes. Le retour des investisseurs étrangers est également remarqué avec des montants engagés d'environ 925 M USD sur le marché des changes local sur les trois jours qui ont suivi la baisse de l'EGP par rapport au USD. Ainsi les entrées de devises ont permis aux banques de couvrir plus de 2 Mds USD de demandes des importateurs. Le Premier ministre a déclaré que le blocage des marchandises dans les ports avait été pratiquement résorbé et qu'un total d'environ 5.3 Mds USD de marchandises serait encore bloqué dans les ports, dont 3 Mds USD en attente de documents de la part des importateurs plutôt que de devises. Des marchandises d'une valeur de 4,8 Mds USD auraient été dédouanées en quatre jours, ce qui porterait la valeur totale dédouanée depuis le 1er décembre à environ 13.9 Mds USD.

4. Amendements de la loi sur la TVA et mise en place de prêts subventionnés afin de soutenir l'industrie et le secteur agricole

Le ministère des Finances a publié les amendements exécutifs modifiés de la loi sur la TVA qui contiennent de nouveaux allégements fiscaux ciblés destinés à soutenir l'industrie manufacturière et à renforcer les exportations. Ainsi les achats de machines par les entreprises du secteur industriel seront exonérés de TVA pendant un an, les biens ou services achetés pour des projets dans les zones économiques spéciales seront également exonérés de TVA et les touristes pourront désormais bénéficier de remises de TVA sur certains articles d'une valeur égale ou supérieure à 1500 EGP (≈ 50 USD) (contre 5000 EGP auparavant (≈ 167 USD)). Les entreprises des secteurs de l'industrie et de l'agriculture pourront par ailleurs solliciter des prêts subventionnés aux taux de 11 % à partir de la semaine prochaine (budget estimé à 150 Mds EGP). Cette nouvelle initiative vient remplacer les prêts subventionnés de 8 % qui ont été supprimés par la BCE en novembre 2022.

Elargissement du programme du pain subventionné et hausse du prix public d'achat de blé à destination des agricultures locaux

Le gouvernement a annoncé la hausse de plus de 40 % du prix des achats du blé local par rapport à l'année précédente. Ainsi le gouvernement paiera aux agriculteurs locaux 1 250 EGP par ardeb de blé (un ardeb est équivalent à 150 kg) pour la saison 2023 qui débute en avril, soit 25 % de plus que les 1 000 EGP prévus pour 2022, et plus de 40 % de plus que le prix de 2021. Le gouvernement espère inciter ainsi les agriculteurs à produire davantage dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des coûts d'importation. Parallèlement, le gouvernement a lancé une nouvelle initiative permettant à tous les citoyens d'acheter du pain subventionné à un prix préférentiel (0,9 EGP par unité).

6. Les exportations de GNL égyptien au plus haut depuis 2010

Selon le ministère égyptien du pétrole et des ressources minérales, les volumes de GNL exportés ont atteint 8 millions de tonnes en 2022. Si la hausse des volumes reste modeste, 14 % de plus qu'en 2021, la valeur des exportations a augmenté de 140 %, de 3,5 Mds en 2021 pour atteindre 8,4 Mds USD en 2022. Une large majorité de ces exports ont été redirigés vers le marché européen, géographie devenue plus attractive après la forte hausse des prix de marché du GNL en Europe.

7. La Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC) alloue une nouvelle tranche de 1,5 Md USD à l'Egypte pour participer au financement de ses importations d'énergie et de produits de base

Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un accord de crédit signé en 2018 entre l'Egypte et l'ITFC, portant sur un volume de crédit de 6 Mds USD, et qui vise à financer les importations égyptiennes d'énergie (pétrole, etc...) et produits de base (blé, denrées alimentaires, etc...) alors que la guerre en Ukraine a renchéri les cours des importations de denrées alimentaires et de carburant, déjà élevés dans un contexte post-covid inflationniste. L'ITFC a également lancé une académie avec l'Agence de développement des micros, petites et moyennes entreprises (MSMEDA) et le ministère du Commerce et de l'Industrie, partenariat destiné à renforcer les capacités des entrepreneurs égyptiens et à intégrer leurs produits et services dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, alors que pour rappel, le gouvernement fait de la hausse des exportations, un nouvel axe important de sa politique économique.

8. La Banque centrale russe ajoute la livre égyptienne à sa liste de devises échangeables

La Banque centrale de Russie a ajouté neuf devises à sa liste de devises échangeables avec le rouble, dont la livre égyptienne, et ce à compter du 18 janvier. Le taux de change officiel entre la livre égyptienne (EGP) et le rouble russe, selon le site internet de la Banque centrale russe, a été fixé à 1 EGP pour 2,3 roubles. Depuis septembre, la Russie et l'Egypte effectuent leurs transactions commerciales dans leurs deux monnaies locales.

Versement d'une nouvelle tranche du financement japonais pour la construction de la ligne 4 du métro du Caire

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a signé le 27 décembre 2022 un accord avec l'Egypte en faveur du versement de 301 M USD pour financer la construction de la première phase de la ligne 4 du métro du Caire. Ce financement correspond à la deuxième tranche d'un prêt concessionnel de 1,2 Md USD scindé en quatre versements. La première tranche, d'un montant de 291,5 M USD, avait été décaissée il y a dix ans, la JICA conditionnant le versement de la deuxième à la dépense intégrale de la première. La première phase de la ligne 4, d'une longueur de 19 km et comptant 16 stations, reliera Le Caire, Gizeh et la ville nouvelle du 6 Octobre, en desservant le nouveau Grand Musée égyptien et les pyramides de Gizeh. Cette ligne est également source d'opportunités pour les entreprises françaises : Thales et Colas Rail, en consortium avec l'égyptien Orascom Construction, ont ainsi remporté en juin 2022 un contrat de 659 M USD sur cette première phase.

10. Fitch Solutions prévoit 11,6 millions de touristes ainsi que 13,6 Mds USD de recettes touristiques pour l'Egypte en 2023

Le ministre du Tourisme a récemment déclaré vouloir attirer jusqu'à 30 millions de touristes et 30 Mds USD de recettes touristiques dans le pays d'ici 2028. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement souhaite que le secteur privé construise au moins 290 000 nouvelles chambres d'hôtel mais aussi une amélioration des services afin d'augmenter la dépense moyenne par touriste. Au-delà de l'augmentation de la capacité hôtelière, si l'Egypte ne propose pas davantage de vols à bas prix, les arrivées pourraient se limiter à 15 millions de touristes par an, et c'est pourquoi le ministère du tourisme annonce se coordonner avec le ministère de l'aviation civile pour doubler le nombre de vols à bas prix vers l'Eavote ainsi qu'améliorer les aéroportuaires.

Anaïs BOITIERE et Mohamed Amin BOUMAHDI

Adjointe au Chef du Service économique Attaché économique <u>anais.boitiere@dgtresor.gouv.fr</u>

anais.boitiere@dgtresor.gouv.fr mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

NOTES D'ANALYSE:

Le commerce extérieur sur l'exercice 2021/22

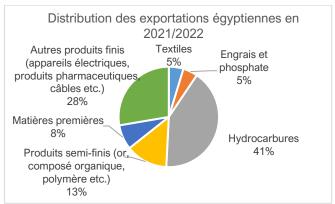


Les échanges commerciaux de l'Egypte affichent une hausse de 32 % à 131,2 Mds USD sur l'exercice budgétaire 2021/22 (juillet à juin), après +11,4 % à 99,4 Mds USD en 2020/21. Le déficit commercial continue de se creuser de 3,2 % à 43,4 Mds USD et représente désormais 9,1 % du PIB. Cette hausse demeure toutefois contenue en raison d'un net rebond des exportations (+53,1 % à 43,9 Mds USD), avec le retour remarqué d'un excédent énergétique, cela malgré l'augmentation soutenue des importations (+23,4 % à 87,3 Mds USD). Si l'UE reste le principal partenaire de l'Egypte (28,4 % du total des exportations), la région a dû céder sa place de 1er fournisseur du pays à l'Asie (26 % du total des importations) et aux pays arabes (21,7 %). La France est le 11ème partenaire commercial de l'Egypte.

Le volume d'échange s'inscrit en forte progression avec une accélération notable des exportations

<u>Une progression du déficit commercial contenue grâce</u> au retour d'un excédent énergétique

Le volume des échanges est en hausse de 32 % en 2021/22 passant de 99,4 à 131,2 Mds USD. A l'inverse de l'exercice précédent, la hausse des exportations (+53,1 % à 43,9 Mds USD) a été le principal moteur de l'augmentation du volume des échanges. Les exportations demeurent néanmoins inférieures aux importations, qui continuent par ailleurs de progresser (+23,4 % à 87,3 Mds USD). Le déficit commercial se creuse ainsi pour atteindre 43,4 Mds USD (+3,2 %), solde systématiquement négatif depuis 1960. En revanche, la balance énergétique n'est plus déficitaire, passant d'un solde de -6,7 M USD en 2021/20 à 4,4 Mds USD d'excédent sur l'exercice 2021/22. Les échanges se sont accrus notamment lors du T2 et T3 de l'exercice avec une augmentation de plus de 20 % pour atteindre 35,4 Mds USD¹ avant de baisser de -7,5 % à 32,7 Mds USD au T4. Sur ce dernier trimestre, les importations sont en baisse de près de 10 %. Dans une moindre mesure les exportations sur le T4 sont également en baisse de -2,9 %. Le taux de couverture² s'accroit après avoir atteint un plus bas l'an dernier pour se situer à 50.3 % (+10.3) points) et la part des échanges commerciaux dans le PIB s'établit à 27,5 % (+1,6 point)³.



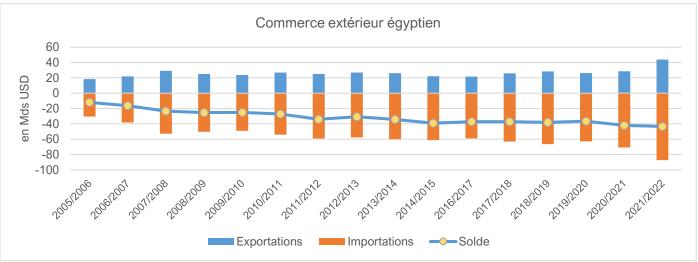
Source : Banque centrale

¹ Le prix du gaz naturel avait déjà fortement augmenté lors du dernier trimestre de l'année 2021 (≈+90 % en g.t.) avant de s'accélérer à la suite de l'invasion de l'Ukraine. De même pour les importations, avec hausse graduelle des prix des produits agricoles (blé et maïs) et une forte hausse des importations de véhicules sur le dernier trimestre

^{(+51,6 %} en g.t à 750 M USD) avant qu'elles ne s'effondrent sur les trimestres suivants (334 M USD).

² Correspond au rapport entre la valeur des exportations et celle les importations.

³ A titre de comparaison, ≈80 % pour le Maroc et un peu moins de 50 % pour la Turquie.



Source : Banque centrale

<u>Un creusement continu du déficit commercial hors-</u> hydrocarbures

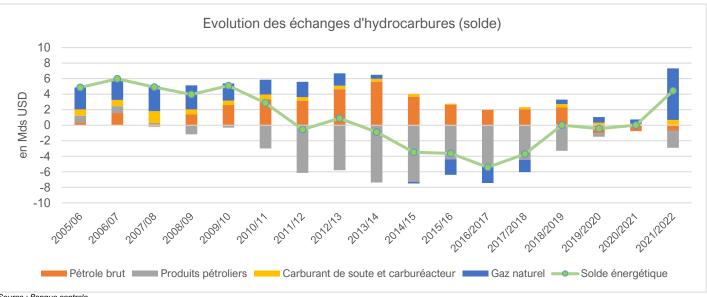
Les importations hors-hydrocarbures représentent 84 % des importations totales et s'établissent à 73,8 Mds USD, en hausse de 18,7 %. Elles sont constituées à 33,9 % de produits intermédiaires nécessaires à la production locale (accessoires automobiles, composés organiques, plastiques, etc.), à 25,2 % de biens de consommation (produits pharmaceutiques, véhicules, appareils électroniques, textile, etc.), à 11,5 % de biens d'équipement (équipements informatiques, matériaux de chantier...) et à 11 % de matières premières (blé, maïs, minerai de fer, etc.). Les exportations horshydrocarbures représentent 58.6 exportations totales et s'établissent à 25,9 Mds USD, en hausse de 29,1 %. Elles sont constituées à 37,1 % de produits finis (phosphates, engrais, produits textiles, produits pharmaceutiques, etc.), à 13,5 % de produits semi-finis (or, produits organiques et de plastique, etc.), enfin à 8 % de matières premières (produits agricoles et déficit commercial Ainsi le hydrocarbures se creuse de 13,7 % à 47,8 Mds USD.

La structure des échanges commerciaux évolue tant sur le plan sectoriel que géographique

Des échanges caractérisés par le déficit des principaux postes commerciaux et le poids des hydrocarbures

Les échanges commerciaux de l'Egypte sont à l'image de son tissu industriel, centré sur des productions à faible valeur ajoutée ou à forte intensité capitalistique, avec comme principaux produits excédentaires le gaz naturel (6,6 Mds USD), les engrais (1,7 Md USD) et les fruits et légumes (1,2 Md USD). Ainsi l'ensemble des grands postes commerciaux en dehors des hydrocarbures s'affichent en déficit; le poste des produits et équipements électriques continue d'être le plus déficitaire à -10,9 Mds USD, suivi par les céréales et oléagineux (-7,5 Mds USD, +27,6 %), les matériels de transport (-5,2 Mds USD, -8,6 %) et l'agroalimentaire (-4,8 Mds USD, +64,7 %). Plus particulièrement, cinq produits contribuent à plus du tiers du déficit (près de 40 %): le blé (-2,4 Mds USD, +13,6 %), le maïs (-2,7 Mds USD, +27 %), le soja (-2,3 Mds USD, +71,9 %), les produits pharmaceutiques (-4 Mds USD), l'acier et le métal (-3,1 Mds USD), les produits pétroliers (-2,2 Mds USD) et les véhicules automobiles (-2 Mds USD). Les exportations d'hydrocarbures (41,4 des exportations totales, +11 points) sont en forte progression de 109,1 % à 18 Mds USD. Les importations d'hydrocarbures sont également en forte hausse de 57,4 % à 13,5 Mds USD. La demande croissante de gaz en Europe, la hausse des importations de gaz en provenance d'Israël et les efforts de rationalisation ont vu les exportations de GNL augmenter de 7 % en volume.



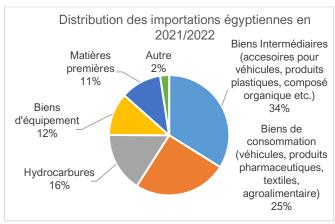


Source : Banque centrale

Une base de clients stable quand celle des fournisseurs évolue au détriment de l'UE

L'UE se maintient en 1ère position parmi les régionsclientes de l'Egypte, absorbant 28,6 % de ses exportations à 12,6 Mds USD (+43,1 %) mais sa position relative s'affaiblit au fil des ans (35,7 % de part de marché en 2018/19 et avec une moyenne sur les cinq dernières années de 32 %). Les pays arabes conservent leur 2ème position, absorbant 14,4 % des exportations égyptiennes à 7,6 Mds USD contre 23,5 % en 2020/21, talonné de près par les autres pays européens qui ont vu la part des exportations égyptiennes progresser de 184 % à 7,5 Mds USD (principalement en raison de la forte hausse des exportations d'hydrocarbures vers la Turquie, qui joue le rôle de plateforme régionale). Les ventes à destination des pays asiatiques s'accélèrent également de 55 % à 6,8 Mds USD tandis que les exportations à destination de l'Afrique restent marginales (2 %). Au niveau bilatéral, les Etats-Unis (10 %), la Turquie (7,1 %), les Emirats arabes unis (6,6 %), le Royaume-Uni (6,2 %) et l'Italie (5,5 %) étaient les cinq premiers clients de l'Egypte en 2021/22. La France se place quant à elle au 7^{ème} rang des clients de l'Egypte (4,1 %). Les parts de marché des principaux fournisseurs ont en revanche évolué. L'UE n'est plus le 1er fournisseur de l'Egypte, dépassé par l'Asie (26 % de parts de marché) et les pays arabes (21,7 %). Ainsi l'UE détient 20,8 % de parts de marché contre 27,3 % en 2020/21 et 28,6 % en 2019/20. Sa position a été fragilisée par la baisse des ventes de matériaux de transport, notamment de

véhicules (-33 % à 1 Md USD). A l'inverse les importations en provenance des pays arabes et dans une moindre mesure les pays asiatiques ont été soutenues par la hausse des produits pétroliers. La Chine (11,2 %) demeure le 1er fournisseur de l'Egypte, suivie par l'Arabie saoudite (9,1 %), les Emirats arabes unis (7,5 %), les Etats-Unis (5,8 %) et l'Allemagne (4,4 %). La France est le 12ème fournisseur (2,4 %, -1 place) et le 3^{ème} fournisseur européen derrière l'Allemagne et l'Italie (3,1 %).



Source : Banque centrale

Principaux partenaires commerciaux de l'Egypte (total des échanges en Mds USD)

	2016/17		2017/18		2018/19		2019/20		2020/21		2021/22	
1	EAU	5,82	EAU	5,82	Chine	6,51	EAU	7,5	Chine	8,84	Chine	11,11
2	USA	4,72	Chine	5,79	USA	6,24	Chine	7,0	EAU	7,72	Arabie Saoudite	9,69
3	Chine	4,42	USA	5,02	Arabie Saoudite	5,99	USA	5,6	USA	6,56	USA	9,42
4	Italie	4,14	Arabie Saoudite	4,62	EAU	5,82	Arabie Saoudite	5,2	Arabie Saoudite	5,89	EAU	9,42
5	Arabie Saoudite	3,76	Italie	4,51	Russie	4,78	Royaume Uni	4,4	Allemagne	5,53	Turquie	6,78
6	Allemagne	3,59	Allemagne	3,98	Italie	4,48	Allemagne	4,1	Suisse	3,97	Allemagne	5,58
7	Royaume Uni	3,07	Royaume Uni	3,85	Allemagne	4,25	Italie	3,5	Turquie	3,73	Italie	5,11
8	Turquie	2,92	Russie	3,43	Royaume Uni	4,23	Suisse	3,4	Italie	3,72	Royaume Uni	4,92
9	Russie	2,83	Turquie	3,07	Turquie	3,62	Russie	3,1	Royaume Uni	3,65	Inde	4,83
10	Suisse	2,69	Suisse	2,88	Suisse	3,34	Turquie	3,1	Inde	3,45	Suisse	4,60
11	France	2,24	France	2,64	Inde	3,00	Inde	3,0	Russie	3,34	France	3,88
12	Inde	2,21	Inde	2,63	France	2,74	France	2,6	France	2,78	Russie	3,14
13	Espagne	1,63	Espagne	2,00	Koweït	2,26	Koweït	2,0	Koweït	2,07	Corée du Sud	2,70

Source : Banque centrale

Mohamed Amin BOUMAHDI
Attaché économique
mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

Refonte du système de santé en Égypte : dans le sillage de la nouvelle assurance maladie universelle, l'hôpital comme chantier prioritaire



Le secteur de la santé en Égypte doit faire face aux besoins grandissants de sa population, tirés notamment par une croissance démographique vigoureuse et par la mise en œuvre progressive de l'assurance maladie universelle, impliquant une refonte profonde du système de soins égyptien, dont l'hôpital est la clef de voûte. Le sous-investissement chronique dans ce secteur a conduit à une offre de soins dégradée et souscapacitaire, rendant urgent le renforcement des services de santé. La stratégie de modernisation des établissements médicaux existants et de construction d'un nouveau parc hospitalier repose sur un recours accru aux investissements privés ouvrant la voie à des opportunités pour les entreprises étrangères.

L'hôpital égyptien, vétuste et sous-capacitaire, fait face à une demande croissante nécessitant des investissements massifs

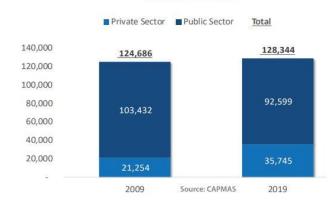
<u>Le secteur hospitalier égyptien pêche par une</u> insuffisance de lits et de qualité des soins

La médecine généraliste étant peu développée en Égypte, l'hôpital est la pierre angulaire du système de santé. Le pays compte environ 1 750 hôpitaux, pour une capacité totale approchant les 128 000 lits. Le paysage hospitalier se décompose en établissements publics (gérés par le ministère de la Santé), universitaires (sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur), militaires et de police (gérés de manière indépendante par l'armée), et de près de 1 100 hôpitaux privés. Les hôpitaux publics

concentrent toutefois 72 % de la capacité de lits du pays. Avec 104,3 millions d'habitants en 2021 (contre 77 millions en 2009), l'Égypte fait face à une démographie galopante (+33 % sur la période) alors qu'entre 2009 et 2019, le nombre de lits disponibles ne s'est accru que de 3 % (tiré par les hôpitaux privés, qui ont peiné à compenser la baisse de 10 % des lits publics). Ainsi, le pays ne compte qu'1,3 lit d'hôpital pour 1000 habitants, un chiffre bien inférieur aux pays développés alors que cette tendance s'accentuer avec une croissance démographique de +1,7 % en moyenne par an d'ici 2027 selon le FMI. La hospitalière publique installée également par une qualité insatisfaisante des soins, tant en matière d'infrastructures que de professionnels de santé qualifiés, d'équipements et d'unités spécialisés. La demande s'accroît compte tenu de l'évolution de la structure démographique (segments maternité. gériatrie) et de la prévalence de certaines pathologies en Égypte (diabète, hypertension, obésité etc.) Cette situation reflète un sous-investissement chronique que l'État cherche désormais à rectifier : les dépenses de santé de l'État ont augmenté de 10,5 % par an en moyenne de 2018 à 2022, mais le budget 2022/23 n'alloue que 1,4 % du PIB à la santé, contre une exigence à 3 % établie par la Constitution.

Évolution du nombre de lits d'hôpital entre 2009 et 2019 en Égypte, dans les établissements publics et privés

Number of Beds



Source : Dcode & American University in Cairo

La stratégie gouvernementale vise une modernisation de l'hôpital et un renforcement de l'offre de soins

La nécessité d'investissements supplémentaires dans le système hospitalier, déjà criante (38 000 lits nécessaires pour se maintenir au taux actuel de lits par habitant), va se renforcer dans les prochaines années. Le développement de villes nouvelles génère des besoins de nouvelles infrastructures sociales, notamment des hôpitaux (le constructeur Hassan Allam a ainsi annoncé en 2022 construire un nouvel hôpital de 13 400 m² à la Nouvelle Capitale administrative). De plus, l'initiative Hava Karima (Vie décente), lancée en 2019 pour lutter contre la pauvreté en milieu rural comporte un pilier santé pour la construction de nouveaux hôpitaux, centres de soins primaires et services d'ambulance (85 M EUR alloués pour l'exercice 2022/23). Surtout, c'est le projet de mise en œuvre d'un système d'assurance santé universelle, en cours de déploiement depuis 2018, qui implique un renforcement à grande échelle de l'offre de soins. Le succès de cette réforme, fondée sur un mécanisme de cotisation obligatoire sensiblement plus élevée que dans le système actuel, sous-tend un renforcement substantiel de la qualité des soins, et une modernisation des infrastructures. Le ministre de la Santé a ainsi donné instruction début 2023 d'améliorer l'efficacité des hôpitaux du Caire, de Gizeh et d'Alexandrie. La nouvelle Autorité Générale pour la Régulation et l'Accréditation dans la santé (GAHAR) est par ailleurs en charge d'accréditer les prestataires de services de santé, publics et privés. Les hôpitaux publics et les établissements privés sont aujourd'hui en concurrence directe rendant urgente la modernisation des établissements publics.

La stratégie gouvernementale compte sur le secteur privé pour développer et moderniser ses hôpitaux

<u>L'État souhaite accroître le recours aux investissements</u> privés pour financer ces avancées dans le système hospitalier

Ce besoin accru d'investissement intervient dans un contexte financier et budgétaire particulièrement contraint, qui conduit l'État à renforcer le rôle du secteur privé au sein de l'économie égyptienne. Dans le secteur de la santé, si la part du privé est en hausse depuis le milieu des années 1970, son dynamisme a été particulièrement visible ces dernières années (+3,7 % par an en moyenne de lits privés entre

2011 et 2019). Le caractère très fragmenté des hôpitaux privés rend particulièrement propices les opérations de consolidations et de fusions acquisitions. Ainsi, le secteur de la santé était deuxième en Égypte en nombre de transactions (19) en 2020 et premier en valeur de transactions en 2021 (1,6 Md USD). Environ six groupes concentrent l'écrasante majorité des lits du secteur privé, avec en tête Alameda Healthcare (4 hôpitaux et 890 lits) et Cleopatra Hospitals (6 hôpitaux et 770 lits): l'offre est donc en pratique très concentrée, ce qui fait l'obiet d'un suivi du gouvernement afin que les prix ne soient pas artificiellement gonflés par une situation oligopolistique (l'Autorité de la Concurrence a ainsi bloqué l'acquisition d'Alameda par Cleopatra en 2021 car le second aurait eu contrôle de 15 % des lits dans la région Le Caire - Giza). Par ailleurs, les opérations d'investissements privés multiplient traduisant la volonté de croissance externe de ces groupes (à titre d'exemple, Cleopatra a racheté en 2020 60 % des parts de l'hôpital Bedaya et a investi en 2021 à l'est du Caire dans un projet de rénovation d'infrastructures, pour en faire un complexe de 400 lits). Comme dans d'autres secteurs de l'économie égyptienne, les fonds en provenance du Golfe arabique sont particulièrement visibles, comme l'illustrent notamment le rachat par le groupe saoudien Elai de l'hôpital international d'Alexandrie et de l'hôpital spécialisé d'Ibn Sinna en 2017, les projets d'expansions de la chaîne Saudi German Hospital (300 lits et projet de complexe à Alexandrie), ou du groupe Cleopatra à capitaux émiriens.

Outre le dynamisme des transactions du côté des hôpitaux privés. **l'État cherche également à attirer les** fonds privés en soutien à l'hôpital public, avec pour objectif de favoriser la reprise par des groupes privés tout ou parties d'infrastructures publiques déclinantes ou inutilisées, et la construction de nouveaux hôpitaux sur le modèle de concession et de partenariats publics privés (PPP). En décembre 2021, le groupe Alameda a ainsi signé un protocole d'entente avec le ministère du logement pour opérer un hôpital de 300 lits à la Nouvelle Capitale en concession sur 49 ans renouvelables. Le secteur privé est plébiscité par les autorités égyptiennes, comme en témoignent les déclarations du ministère de la Santé en septembre 2022 listant une série d'hôpitaux (notamment l'Hôpital copte, Heliopolis et Sheraton) lui étant affiliés qui s'ouvraient aux investissements privés (pour de l'usufruit, de l'opération d'infrastructures ou du développement). L'État affiche toutefois le maintien voire le renforcement de sa présence dans la santé selon les dernières orientations du gouvernement. Si le recours aux PPP n'en est encore qu'à ses débuts, l'État peut par ailleurs compter depuis longtemps sur le soutien des bailleurs internationaux au renforcement du système de santé.

Cette refonte du système de santé égyptien est potentiellement source d'opportunités pour notre écosystème médical

Si l'assurance maladie devrait contribuer à étendre considérablement le marché de la santé, les autorités égyptiennes doivent encore affiner leur stratégie d'attractivité, en levant notamment certaines barrières réglementaires qui compliquent les investissements (procédures lourdes d'obtention de licence par exemple).

autant, plusieurs orientations stratégiques impulsées par les autorités pourraient prometteuses pour les entreprises françaises : volonté de **développer des hôpitaux verts** (se distinguant par une plus grande efficacité énergétique, des méthodes de traitement des déchets, etc.) dont le premier du genre est développé à Charm El Cheikh ; digitalisation des services de santé pouvant générer de nouveaux marchés (intelligence artificielle, télémédecine etc.); développement d'un hub pour le tourisme médical. Enfin, face aux pénuries de soins dans certaines spécialités médicales, l'Égypte souhaite développer des pôles d'excellence et recourir à des partenariats avec des hôpitaux spécialisés, permettant ainsi un réel transfert de compétences vers les professionnels de santé égyptiens, et une réponse aux besoins des patients pour des pathologies plus complexes.

Sarah JICQUEL

Cheffe de secteur Infrastructures et développement durable sarah.jicquel@dgtresor.gouv.fr



INDICATEURS

		Egypte		Afrique du Nord et Moyen-Orient					
PIB nominal (2022)		475 Mds US	SD	5 390 Mds USD					
Services		61,7 %		-					
Dont: Industrie		26,8 %		-					
Agriculture		11,5 %		-					
PIB / Habitant		4 563 USE)	12 030 USD					
,	2021 ¹	2022 ¹	2023 (prev) ¹	2021	2022 (est)	2023 (prev)			
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	4,0 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %			
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %			
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %			
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %			
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %			
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %			
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %			
Taux de chômage (2020, OIT)		9,2 %		10,6 %					

Sources : ministère au Plan, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte (BCE), FMI, OIT

Indic	ateurs trimestriels	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T2 2022
	ssance réel du PIB (g.a.) aux ix du marché en %	5	-1,7	0,7	2	2,9	7,7	9,8	8,3	5,4	3,3
	Solde commercial	-9,4	-8,4	-8,6	-10,6	-11,4	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9
	dont hydrocarbures	0	0,4	0,1	-0,2	0,1	-0,2	-0,1	2,2	2,1	0,3
	Balance des services	2,1	0,6	0,8	1	1,3	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2
Comptes	Revenus du tourisme	2,3	0,3	0,8	1	1,3	1,7	2,8	3	2,4	2,5
externes	Revenus du canal de Suez	1,4	1,3	1,4	1,5	1,45	1,56	1,68	1,69	1,7	1,9
en Mds USD	Transferts privés (nets)	7,8	6,2	7,9	7,1	7,8	8	8,1	7,4	8	8,3
	Compte courant	-2,8	-3,8	-2,8	-4,9	-5,7	-5,1	-4	-3,8	-5,8	-3,0
	Compte de capital et financier	-1,1	1,3	3,9	5,2	8	6,3	6	5,4	-0,6	9,9
	dont flux nets d'IDE	1	1,5	1,6	1,7	1,4	0,4	1,7	1,6	4,1	1,6
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	-8,2	0,6	6,7	3,5	5,8	2,7	3,6	-6,1	-14,7	-3,7
	Balance des paiements	-5,5	-3,5	-0,1	1,5	0,3	0,1	0,3	-0,3	-7,2	-3,3

Indicateurs	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	13,1	13,5	13,2	13,6	14,6	15	16,2	18,7	21,3
initiation (y/y) en %	Inflation sous-jacente	11,9	13,3	14,6	15,6	16,7	18	19	21,5	24,4
Taux d'intérêts (corridor BCE)	Taux de rémunération des dépôts	9,25	11,25	11,25	11,25	11,25	11,25	11,25	13,25	13,25
en %	Taux de refinancement	10,25	12,25	12,25	12,25	12,25	12,25	12,25	14,25	14,25
Taux de change	EGP pour 1EUR	19,95	19,49	19,79	19,26	19,38	19,21	19,86	24,95	26,11
moyenne mensuelle, cours médian	EGP pour 1USD	18,43	18,44	18,72	18,89	19,15	19,38	20,19	24,43	24,67
Réserves officielles	37,123	35,5	33,4	33,1	33,1	33,2	33,4	33,5	34	

 $^{^{\}rm 1}$ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1er juillet N au 30 juin N+1).



Notation de la dette souveraine	Standard & Poor's	В	24/10/2022	stable	
	Fitch	B+	08/11/2022	Negative	
Note de long-terme en monnaie étrangère, perspective et date de la dernière modification	Moody's	B2	26/05/2022	Negative	

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Rédacteurs: Michel Oldenburg, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Mohamed Amin Boumahdi, Antoine Cosson

Pour s'abonner: mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

Claude de non-responsabilité: Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.